

Règlement d'utilisation des installations

1. Toute réservation de location doit être acquittée, **annulation sans frais 24h à l'avance** avec notre confirmation par téléphone ou e-mail.
2. La durée d'une période de jeu est de 60 minutes y compris passage de la traîne.
3. Si votre période de jeu louée en abonnement ou location est dépassée, **les 15 minutes** supplémentaires vous sont offertes, passé ce temps la location est due.
4. L'utilisation des courts se fait en jeu de simple ou en double seulement ou école de tennis.
5. Une tenue de tennis correcte est exigée sur les courts.
6. Nos courts en revêtement moquette ou terre battue doivent être foulés par des chaussures propre de tennis appropriées (no Marking) «**modèle jogging ou de villes sont interdites** »
7. Toutes personnes (visiteurs, joueurs, enfants...) qui utilisent les installations du centre sont responsables des dégâts qu'ils pourraient causer.
8. Aucune responsabilité en cas de vols ou casses d'objets déposés dans les vestiaires ou autres endroits, ceci à votre charge.
9. Pour les professeurs : Veuillez ranger vos caddies de balles ou autres accessoires de cours derrière les bâches ou aux emplacements prévus à cet effet. Il est obligatoire de faire respecter ce règlement auprès de vos juniors.
10. Le personnel du centre est habilité à faire respecter le présent règlement.
11. Fair-Play pour tous, merci.

Etoy, le 1er octobre 2015